



HAL
open science

Grille de compétences en Expression-Communication Conception et validation dans le cadre d'un partenariat recherchepratique d'une grille à dimension nationale des compétences en Expression-Communication enseignées en Institut Universitaire de Technologie

Christine Bolou-Chiaravalli, Denis Pasco

► To cite this version:

Christine Bolou-Chiaravalli, Denis Pasco. Grille de compétences en Expression-Communication Conception et validation dans le cadre d'un partenariat recherchepratique d'une grille à dimension nationale des compétences en Expression-Communication enseignées en Institut Universitaire de Technologie. LUDOVIA#CH 2020, Apr 2020, Yverdon-les-bains, Suisse. hal-03894909

HAL Id: hal-03894909

<https://hal.science/hal-03894909v1>

Submitted on 12 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conception et validation dans le cadre d'un partenariat recherche-pratique d'une grille à dimension nationale des compétences en Expression-Communication enseignées en Institut Universitaire de Technologie

Christine Bolou-Chiaravalli, Denis Pasco
Université de Bourgogne Franche-Comté, ELLIADD
christine.bolou-chiaravalli@univ-fcomte.fr
denis.pasco@univ-fcomte.fr

Résumé. L'objectif de cette étude était de concevoir et de valider une grille à dimension nationale des compétences en Expression-Communication enseignées au sein des Instituts Universitaires de Technologie. Nous avons utilisé une méthode qui a suivi trois étapes, mobilisant un partenariat avec des enseignants en Expression-Communication au niveau local et national. Le résultat est une grille constituée de treize compétences regroupées en trois blocs associées à quatre-vingt-treize tâches évaluées à l'aide d'une échelle en cinq degrés traduisant cinq niveaux progressifs de maîtrise. Cette grille est discutée au regard des caractéristiques de l'approche par compétences qu'elle mobilise.

Mots-clés. Expression-Communication, compétences, IUT, partenariat, recherche-pratique.

1 Contexte et objectif

Les réformes institutionnelles de l'enseignement supérieur initiées en France depuis 2002¹ ont progressivement remplacé une logique centrée sur les savoirs par une approche fondée sur les compétences dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Ainsi, les diplômes de licence garantissent maintenant les compétences acquises par les étudiants déclinées dans un référentiel dont l'inscription au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est le gage pour les employeurs de ce caractère professionnel des formations universitaires. La question de la professionnalisation est au cœur des instituts universitaires de technologie (IUT) qui ont été créés en France avec la volonté d'établir un lien fort entre monde universitaire et monde socio-économique dans une formation post-baccalauréat en deux ans (Le Nir & Seguy, 2018). De plus, une place particulière est donnée dans cette formation aux compétences transversales et linguistiques dont fait partie la discipline « Expression-Communication » (E-C ; Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation [MESRI]a,b) avec la volonté de doter les étudiants de compétences transversales supposées faciliter d'éventuels changements de métiers et/ou de secteur. Cependant, au moment où les IUT s'engagent dans une refonte de leurs formations au niveau national autour de compétences à développer dans une formation étendue à trois années, on constate une forte diversité des compétences en E-C enseignées actuellement dans les IUT qui apparaissent dans vingt-quatre programmes nationaux différents ; rendant difficile l'effort de déclinaison des formations en compétences transversales communes qui accompagne la réforme. Aussi, l'objectif de cette étude était de concevoir et de valider dans le cadre d'un partenariat recherche-pratique une grille à dimension nationale des compétences en Expression-Communication enseignées en IUT.

2 Ancrage théorique

Dans le cadre des réformes de l'enseignement supérieur en général et des IUT en particulier, il est attendu que les formations soient envisagées dans le cadre plus large de l'approche par compétences (APC) considérée comme plus adaptée à la professionnalisation des étudiants. On entend la compétence au sens que Tardif lui donne « un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations » (Tardif, 2006, p. 22). Ces situations sont construites par l'enseignant et structurées en tâches. Une tâche renvoie à ce qui est demandé à l'élève, au travail prescrit par l'enseignant (Simard, Dufays, Dolz & Garcia-Debanc, 2010). Les compétences peuvent être regroupées dans un « bloc », inscrit dans les textes depuis 2014 (loi 2014-288). Il s'agit d'un ensemble homogène et cohérent de compétences qui contribuent à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et peuvent être évaluées et validées. Les blocs de compétences constituent une partie identifiée de la certification

¹ Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale

professionnelle indispensable pour les employeurs. Leur acquisition est modulable en fonction du rythme de l'apprenant, elle doit faciliter la réorientation, réduire le décrochage scolaire des étudiants de premier cycle universitaire (Perrenoud, 1997) et les aider à mieux réussir (loi ORE, 2018²).

Les aspects significatifs de l'APC sont les suivants : tout d'abord elle invite les enseignants à un changement de posture significatif (Jonnaert, Barrette, Boufrahi & Masciotra, 2004) car la compétence n'est pas ancrée dans une discipline isolée (Prégent, Bernard & Kozanitis, 2009), ce sont des équipes multidisciplinaires qui doivent construire les formations. Ensuite, les compétences visées doivent permettre aux étudiants de s'adapter à des situations diverses et changeantes (Chauvigné & Coulet, 2010). Leur acquisition est fondée sur des cycles progressifs d'apprentissage étalonnés en niveaux, qui sortent l'étudiant de l'automatisme de la reproduction du savoir et de comportement (Rey, 2012). Ainsi, l'APC nécessite des mises en situations et des activités-problèmes qui sont des déclencheurs d'apprentissage (Perrenoud, 2011). Enfin le processus d'évaluation est diversifié : portfolio, auto-évaluation, évaluation par les pairs (Poumay, Tardif & Georges, 2017).

3 Méthodologie

Etape 1 : lectures préliminaires et établissement d'une version préliminaire de la grille dans le cadre d'un partenariat recherche-pratique au niveau local.

Dans un premier temps, le premier auteur a lu les programmes nationaux des vingt-quatre spécialités de Diplôme Universitaire de Technologie (DUT ; MESRI 2013a,b) dans le but de lister les compétences visées en E-C, les « contenus » associés ainsi que les « modalités de mise en œuvre » suggérées. Ce travail a permis d'une part de synthétiser les informations obtenues et d'autre part de proposer un premier regroupement thématique. Par exemple la compétence « Rechercher et sélectionner les informations de manière pertinente » identifiée dans le DUT Mesures Physiques (DUT MP) a été regroupée avec la compétence « Rechercher et sélectionner les informations et savoir en rendre compte » du DUT Carrières Sociales (DUT CS), sous l'intitulé « Maitriser la recherche documentaire (papier ou numérique) ». Au cours de la lecture des programmes nous nous sommes aperçus que les « contenus » associés relevaient le plus souvent de compétences. Aussi, nous avons traduits ces contenus en compétences dans notre grille.

Dans un second temps, un partenariat recherche-pratique au niveau local a été établi entre le premier auteur et quatre enseignants en E-C en IUT exerçant dans différents départements (Carrières sociales, Informatique, Techniques de Commercialisation et Génie Civil-Développement Durable). Cette collaboration a permis de valider, sur la base du regroupement effectué par le premier auteur, la cohérence des regroupements effectués autour des compétences. Quatre-vingt-treize correctifs ont été proposés dans le cadre de ce travail. Par exemple, pour éviter des confusions, il a été proposé de retirer le mot « tableur », propre aux modules de bureautique dans la formulation d'une tâche au profit « d'outils bureautiques » plus générique dans la compétence 9 : « Utiliser professionnellement des outils numériques ». Cette proposition a été prise en compte par le premier auteur. De plus, pour des questions d'homogénéisation, les « modalités de mises en œuvre » suggérées ont été reformulées en tâches selon une structure type : « syntagme verbal (SV) + syntagme nominal (SN) », où le SV est un verbe actif conjugué à la première personne et le SN est la compétence visée. Par exemple « Je sais vérifier qu'une information est fiable ». A l'issue de ces deux temps de travail nous disposons d'une version préliminaire de la grille dont la seconde étape devait permettre d'en valider le contenu.

Etape 2 : analyse du contenu de la version préliminaire de la grille dans le cadre d'un partenariat recherche-pratique au niveau national.

Un partenariat recherche-pratique a été établi au niveau national avec l'association des enseignants de communication en IUT (AECiut). La version préliminaire de notre grille a été présentée lors d'une assemblée générale de cette association à Reims le 23 mai 2018. Dix-sept membres de l'association se sont portés volontaires pour participer à la validation de cette grille représentant quatorze des vingt-quatre spécialités de DUT et plus de 87% des étudiants formés dans les IUT. Les membres volontaires ont disposé d'un délai de six semaines pour valider que la version préliminaire de la grille représentait bien les compétences et les tâches enseignées en E-C dans leurs spécialités respectives et, pour proposer des modifications si nécessaires. Quarante deux propositions de modifications ont été recueillies au cours de cette phase. Il s'est avéré que les remarques et propositions faites étaient de natures très hétérogènes rendant difficiles leur prise en compte en

² Loi du 8 mars 2018 relative à l'Orientation et à la Réussite des Étudiants en 1^{er} cycle universitaire.

l'état. Afin d'identifier les remarques et propositions que nous pourrions prendre en compte pour modifier la grille, nous avons souhaité en coder préalablement le contenu au cours de la troisième étape.

Etape 3 : validation de l'analyse de contenu dans le cadre d'un partenariat recherche-pratique au niveau national et établissement de la version définitive de la grille.

Dans un premier temps, nous avons fait appel à deux chercheurs expérimentés dans l'analyse de contenu. Plusieurs catégories permettant de rassembler les remarques et propositions faites, ont été définies par les chercheurs à partir d'une proposition préalable du premier auteur : reformulation, contenu didactique, distribution dans le curriculum, approbation, désapprobation et divers. Afin de valider le classement des remarques et des propositions dans ces catégories, nous avons demandé à chaque chercheur de classer dans les catégories définies un ensemble de remarques et propositions représentatives ($N=96$). Après plusieurs réunions d'échanges sur ces classements nous avons déterminé un degré d'accord entre les chercheurs à l'aide du Kappa de Fleiss (Fleiss, 1981). Le degré d'accord obtenu était de 0.81 traduisant un accord caractérisé comme presque parfait selon la table de Landis et Koch (1977) permettant au premier auteur de classer l'ensemble des propositions et remarques restantes ($N=324$).

Dans un second temps, afin de déterminer les remarques et propositions qui conduiraient à une modification de la version préliminaire de notre grille, nous avons mobilisé un partenariat au niveau national avec cinq enseignants d'E-C en IUT. Nous leur avons demandé de se prononcer sur la pertinence de chacune des remarques et propositions dans les différentes catégories à l'aide d'une échelle à trois niveaux, 1 = accepté tel quel, 2 = accepté en partie, et 3 = refusé. Un second Kappa de Fleiss a été déterminé sur les classements de ces cinq enseignants. Nous avons obtenu un score de 0,74 traduisant, toujours selon la table de Landis et Koch (1977), un accord substantiel, permettant au premier auteur d'établir la version définitive de la grille.

4 Résultat

La version définitive de la grille se compose de trois blocs : Expression-Communication Écrite (ECE), Expression-Communication Orale (ECO) et Expression-Communication Interpersonnelle (ECI). L'ensemble regroupe treize compétences transversales mobilisables dans diverses activités professionnelles. Chaque compétence est associée à plusieurs tâches dont le degré de maîtrise est apprécié selon cinq niveaux allant de la non-acquisition à l'acquisition complète de la compétence définie comme : « 5 = *je parviens toujours à la réalisation efficace de cette tâche. Je peux la réaliser seul-e. Facilement. Je trouve les moyens humains et techniques pour y parvenir. Cette notion est acquise, elle est très claire pour moi. Elle me semble simple* ». Les tâches sont classées par difficulté croissante à acquérir au cours du premier semestre (S1) ou du second (S2). Le bloc ECE identifie sept compétences centrées sur la maîtrise de la recherche documentaire, sur l'analyse, la rédaction, la synthèse et la structure des documents. Parmi les cinquante et une tâches, nous trouvons : « *[Je sais] nommer un document pour le classer et le retrouver* » (S1), « *[Je sais] modifier un document pour le diffuser techniquement dans un format lisible pour tout support* » (S2). Le bloc ECO est constitué de trois compétences : les techniques de présentation, l'utilisation professionnelle des outils numériques et la communication non-verbale, et réunit dix-huit tâches, dont « *[Je sais] présenter sans lire mes notes dans leur totalité* » (S1) et « *[Je sais] utiliser des fonctions, des applications et des outils bureautiques adaptés pour concevoir des présentations.* » (S2). Le bloc ECI est centré sur trois compétences liées au travail en équipe, l'insertion dans le milieu professionnel par le savoir-être et la culture personnelle, regroupant seize tâches. Par exemple « *[Je pense à] rester en communication régulière avec les autres membres du groupe* » (S1) et « *[Je sais] établir une relation de qualité avec les autres (confiance, estime, réciprocité)* » (S2).

5 Discussion

L'objectif de cette étude était de concevoir et valider dans le cadre d'un partenariat recherche-pratique une grille à dimension nationale des compétences en E-C enseignées en IUT. Cette grille traduit les principales caractéristiques de l'APC. Tout d'abord, les compétences identifiées dans la grille sont « suffisamment générales pour être mobilisables dans un ensemble de métier, actuellement repérables ou susceptibles de voir le jour dans un avenir plus ou moins proche » (Chevigné & Coulet, 2010, p. 19). Ensuite, ces compétences sont en nombre limité (Poumay et al., 2017) et regroupées en blocs (France Compétences, 2019 ; MESRIc) suivant ainsi les recommandations de l'APC. De même, les compétences ont été rédigées pour permettre une évaluation par les enseignants « qui ont besoin d'outils pour développer et évaluer des compétences » (Rey, 2012, p. 12) à différents moments de la formation et une auto-évaluation par les étudiants devenant de cette façon acteurs de la

certification de leurs compétences (Rey, 2012). Ainsi, la formulation retenue comme par exemple pour « [Je sais] nommer un document pour le classer et le retrouver » permet de lire la tâche sans (par l'enseignant) ou avec (par l'étudiant) le syntagme verbal entre crochets suivant ainsi les préconisations de rédaction d'auteurs s'inscrivant dans l'APC (Coulet, 2007 ; Perrenoud, 1997 ; Prégent et al., 2009). De plus, en proposant une évaluation des compétences sous forme de cinq degrés de maîtrise précisément définis, la grille permet de sortir de la culture de l'évaluation métrique comme le recommande l'APC pour aller vers une mesure du processus d'acquisition de la compétence à l'aide d'échelles de niveaux (Poumay et al., 2017). Enfin, en déclinant chacune des compétences en différentes tâches, notre grille permet à l'enseignant de mener l'apprenant de la variété de tâches simples à la résolution de tâches combinées telles que préconisées par l'APC (Rey, 2012), et ainsi à son autonomie face à des tâches complexes inédites (Albero, 2014).

Concernant le contenu de la grille, nous avons fait le constat de la prédominance des compétences liées à l'écrit par rapport à celles liées à l'oral. En effet, sur les treize compétences que comporte notre grille, sept s'inscrivent dans le bloc de l'écrit (ECE) et seulement trois dans le bloc de l'oral (ECO). Cette prédominance de l'écrit sur l'oral dans les vingt-quatre programmes nationaux à partir desquels la grille a été élaborée est une tendance forte de l'enseignement universitaire en France. Nonnon (1999) a fait le constat du silence de la didactique sur la question de l'oral. Cette surévaluation de l'écrit par rapport à l'oral, mais aussi par rapport aux relations interpersonnelles, peut-être identifié comme un frein à l'insertion professionnelle des étudiants issus des formations actuelles en IUT dans la mesure où elle ne prend pas en compte l'évolution des pratiques culturelles et langagières de la communication actuelle, quotidienne, professionnelle, ou médiatique, ni l'importance des relations sociales dans le milieu professionnel (Morreale & Pearson, 2008). Notre grille constitue une base à partir de laquelle d'autres compétences pourront être ajoutées et déclinées.

6 Conclusion

Sur la base des programmes nationaux des vingt-quatre spécialités de DUT, nous avons conçu et validé une grille des compétences en E-C à dimension nationale. Cette grille qui porte sur la première année d'entrée dans la formation en IUT à vocation à être complétée par des grilles déclinées pour les autres années de formation. Elle a aussi vocation à être complétée par d'autres compétences comme la lecture ou l'écoute. Deux apports majeurs de cette grille peuvent cependant être soulignés. D'une part, si l'enseignement de l'E-C repose sur des compétences transversales mobilisables dans un ensemble de situations de la vie courante, ces compétences n'ont pas été déclinées de façon identique dans les différentes filières de formation des IUT. Notre grille apporte ici un outil à dimension nationale qui propose une vision synthétique, décontextualisée et transférable des compétences à acquérir en première année d'IUT autour de trois blocs identifiés. Elle s'inscrit dans une démarche d'acquisition progressive de compétences reconnues sur le marché du travail et offre une garantie supplémentaire d'employabilité, de mobilité ou de reconversion. D'autre part, notre grille est susceptible d'être plus facilement acceptée par la communauté des enseignants en E-C en IUT, communauté en partenariat avec laquelle, elle a été développée. Dans un contexte de réforme, un des obstacles au changement dans l'enseignement supérieur selon Albero (2014) naît des différences de perspectives, politique, éducatives ou autres. Cet outil, développé en partenariat avec la communauté des enseignants d'E-C au niveau local et national, pourra faciliter l'ingénierie pédagogique liée à la mise en place d'une approche par compétences.

Références

- Albero, B. (2014). La pédagogie à l'université entre numérisation et massification. Apports et risques d'une mutation. Dans G. Lameul et C. Loisy (dir.). *La pédagogie universitaire à l'heure du numérique. Questionnement et éclairage de la recherche*, Bruxelles : De Boeck.
- Chauvigné, C. & Coulet, J.-C. (2010). L'approche par compétences : un nouveau paradigme pour la pédagogie universitaire ? Dans *Revue française de pédagogie*, 172, 15-28.
- Coulet, J.-C. (2007). Du modèle à l'activité professionnelle. Dans C. Chauvigné, J.-C. Coulet et P. Gosselin (dir.), *Compétences, emploi et enseignement supérieur* (p. 256-266). Rennes : Université de Bretagne, Les Champs Libres.
- Chauvigné, C., Coulet, J.-C. & Gosselin, P. (2006). Journées « Compétences, emploi et enseignement supérieur ». Rennes : Université de Bretagne.
- Fleiss, J. L. (1981). *Statistical methods for rates and proportions*. (2nd ed). New York: John Wiley, p. 38-46.
- France Compétence (2019). Note relative aux blocs de compétences. Accès https://www.francecompetences.fr/IMG/pdf/note_blocscompetences.pdf

- France Stratégie (2017). Compétences transférables et transversales, quels outils de repérage, de reconnaissance et de valorisation pour les individus et les entreprises ? Rapport du groupe de travail n°2 du Réseau Emplois Compétences.
Accès : https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/gt2_compétences-ok.pdf
- Jonnaert, P., Barrette, J., Boufrah, S. & Masciotra, D. (2004). Contribution critique au développement des programmes d'études : compétences, constructivisme et interdisciplinarité. Note de synthèse. *Revue des Sciences de l'éducation*, XXX (3), 667-696.
- Landis, J.R. et Koch, G. G. (1977). The Measurement of Observer Agreement for Categorical Data. *Biometrics*, Vol 33, 1, 159-174.
- Le Nir, M. & Seguy, J-Y. (2018). Les IUT à leur création : des laboratoires d'innovations institutionnelles et pédagogiques. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, Hors-série, n° 6, 1, 15-36.
- Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a : arrêté du 19-6-2013, J.O. du 6-7-2013
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) b : arrêté 7-5-2013, J.O. du 11-6-2013
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) c : arrêté du 6-12-2019, J.O. du 12-12-2019 portant réforme de la licence professionnelle
- Morreale, S.P. & Pearson, J.C. (2008). Why Communication Education is Important: The Centrality of the Discipline in the 21st Century. *Communication Education*, 57:2, 224-240. DOI : 10.1080/03634520701861713
- Nonnon, E. (1999). Note de synthèse. *Revue française de pédagogie*, vol. 129. L'école pour tous : conditions pédagogiques, institutionnelles et sociales, 87-131.
- Nonnon, E. (2011). L'histoire de la didactique de l'oral, un observatoire de questions vives de la didactique du français ? *Pratiques*, 149-150, 184-206. DOI : 10.4000/pratiques.1739
- Perrenoud, P. (1997). *Construire des compétences dès l'école*. Paris : ESF Editeur.
- Perrenoud, P. (2011). *Quand l'école prétend préparer à la vie... Développer des compétences ou enseigner d'autres savoirs ?* Paris : ESF Editeur.
- Poumay, M., Tardif, J. & Georges, F. (dir.) (2017). *Organiser la formation à partir des compétences : un pari gagnant pour l'apprentissage dans le supérieur*. Louvain : De Boeck Supérieur.
- Prégent, R., Bernard, H. & Kozanitis, A. (2009). *Enseigner à l'université dans une approche-programme - un défi à relever*. Montréal : Presses internationales Polytechniques.
- Rey, O. (2012). Le défi de l'évaluation des compétences. *Dossier d'actualité Veille et Analyse*, n° 76, Lyon : ENS Lyon.
- Simard, Cl., Dufais, J.-L., Dolz, J. & Garcia-Debanc, C. (2010). *Didactique du français langue première*. Bruxelles, De Boeck.
- Stroobants, M. (1993). *Savoir-faire et compétences au travail. Une sociologie de la fabrication des aptitudes*. Bruxelles : Ed. de l'université de Bruxelles.
- Tardif, J. (2006). *L'évaluation des compétences : Documenter le parcours de développement*. Montréal : Chenelière Éducation.